



LÉGATION DE SUISSE
EN ARGENTINE

BUENOS AIRES, le 14 novembre 1954.

Calle Uruguay 740
T. E. 440074/77

RÉFÉRENCE: NOTRE H.32.1.- F/w.
VOTRE
(à rappeler dans la réponse)

Relations économiques entre
la Suisse et l'Argentine.

Négociations.

E.V.D. HANDELSABTEILUNG					
<i>M. Arg. P. M. A. M.</i>					
22. NOV. 1954			R	3.1.55	
1	2	3	4	5	6

Monsieur le Ministre,

En me conformant aux instructions que m'avait données, lors de mon récent séjour à Berne, votre Division, à la suite des conversations que vous connaissez, j'ai sollicité une entrevue avec le Ministre Alfredo Gomez Morales, Secrétaire du Pouvoir Exécutif pour les Affaires Economiques, dont dépendent en quelque sorte tous les Ministères économiques. Je désirais l'entretenir en premier lieu des transferts financiers et des échanges argentino-suisse et ensuite de quelques autres questions telles que la Foire de Mendoza et une grosse importation intéressant la maison Sulzer.

J'ai été reçu par M. Gomez Morales jeudi dernier, 11 novembre.

Je vous ai fait rapport à part sur les deux points relatifs à la Foire de Mendoza et à la maison Sulzer.

Transferts financiers.-

Sur le point le plus important parce que de lui dépend la possibilité de négocier avec l'Argentine, dans un avenir rapproché, un accord commercial, c'est à dire sur le point relatif aux transferts financiers, la réponse de M. Gomez Morales n'a pas seulement été négative, mais elle a dépassé tout ce que je pouvais attendre. Le Ministre m'a dit:

"Nous avons examiné à fond, très longuement cette question une dernière fois avant hier et nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons pas songer à reprendre les services financiers afférents aux anciens capitaux (investissements antérieurs à la Loi du 26 août 1954). L'enquête que nous avons effectuée a donné un chiffre tellement énorme pour les anciens capitaux, que l'Argentine est dans l'impossibilité de transférer les intérêts et les dividendes auxquels ils ont donné lieu. Je suis persuadé que si nous allions au fond de la question, nous découvririons des abus gigantesques à la base des communications qui nous ont été faites par certains intéressés pour justifier l'envergure de leurs investissements. Il y a eu des entreprises surtout nord-américaines et anglaises, qui sont venues ici dans les temps passés, avec un capital minime, qui ont tout de suite obtenu de certaines banques argentines -dans des conditions que je ne veux pas rappeler- des crédits immenses en pesos, qui ont travaillé unique-

A la Division du Commerce du
Département Fédéral de l'Economie Publique,
B e r n e .-



ment sur ces crédits qu'elles ont dénoncés par la suite comme étant des capitaux importés par elles en réussissant en effet à transférer pendant des années, les intérêts et les dividendes obtenus en faisant travailler les crédits argentins camouflés comme capitaux étrangers et considérés comme tels par nos banques et par nos autorités. Si nous voulions (et nous pourrions le faire) révéler maintenant ces abus et les responsables, nous provoquerions un énorme scandale et des protestations sans nombre. Nous ne pouvons pas risquer la guerre qu'on nous ferait. Nous préférons donc ne rien dire, mais nous constatons l'impossibilité pour nous de reprendre les services financiers".

En répondant à mes questions, M. Gomez Morales ajouta que le Gouvernement argentin ne dit pas qu'il ne reprendra jamais les services financiers. Le jour où il ne perdra plus mille cinq cent millions de pesos par an à cause de la baisse des prix des céréales; le jour où l'arrangement avec les Nord-Américains concernant l'exploitation des puits pétroliers sera fait, ce qui comportera pour l'Argentine une économie annuelle de 180 à 200 millions de dollars sur ses importations; ce jour-là la situation économique argentine sera telle que le pays pourra vraisemblablement reprendre les services financiers sur les anciens capitaux. "Je pense -poursuivit M. Gomez Morales- que l'accord avec les Américains, sur le pétrole, sera réalisé bientôt; il me semble qu'ils en ont une grande envie à cause de leur intérêt à disposer de matières premières sur le continent américain, mais les conditions qu'ils nous posent sont lourdes. Lorsqu'on semble être près de la conclusion, ils s'en éloignent par de nouvelles conditions. Je crois toutefois que l'arrangement sera conclu et je crois qu'ils sont aussi disposés à créer chez nous l'industrie lourde. Quant à la baisse des prix des céréales, nous avons eu et continuons à avoir une malchance énorme. Nos exportations ne produisent pas les devises dont nous avons un besoin absolu; notre balance des paiements ne s'améliore que très lentement".

J'observai que tout cela revenait à dire que pour des années encore (puisque même si l'arrangement sur le pétrole se réalise il lui faudra trois à quatre ans pour produire ses effets) l'Argentine ne songera pas à reprendre les services financiers. M. Gomez Morales me répondit que oui!

Après avoir relevé l'immense déception qu'une pareille décision éveillera chez nous et ailleurs, après les déclarations qu'on nous a constamment faites quant à la reprise au moins partielle des services financiers, une fois terminée l'enquête sur les anciens capitaux, prévue par les dispositions promulguées l'année dernière; après avoir relevé que l'Argentine punissait les investisseurs suisses qui avaient placé ici leurs capitaux dans les conditions les plus claires et honnêtes (j'espère que cela est vrai aussi pour nos avoirs dans la Cade...) à cause des abus de certains capitalistes nord-américains et peut-être anglais; je demandais au Ministre s'il n'estimait pas équitable que le Gouvernement argentin examine maintenant la question à l'égard de chaque pays individuellement en faisant en tout cas un accord avec la Suisse. Je fis ressortir que vis-à-vis de la Suisse la position était claire et nette puisque notre accord d'août 1950 et sa mise en oeuvre, démontraient d'une façon précise qu'aucun abus n'était à la base de nos investissements en Argentine et que les services financiers vers la Suisse étaient loin d'engloutir des sommes importantes par rapport à la balance argentine des paiements. M. Gomez Morales me répondit que malheureusement, les intérêts supérieurs du pays excluaient la possibilité d'envisager des accords séparés avec des pays déterminés. Aucun argument n'a pu lui faire

abandonner sa position. Il craint par dessus tout d'indisposer les Nord-Américains dont l'Argentine doit attendre le salut. Le Gouvernement argentin fait des efforts immenses et constants pour attirer les capitaux yankees.

Voilà où nous en sommes. Et le pire est qu'en dépit de la carence argentine en matière de services financiers, ce pays trouvera sans doute aux Etats Unis, des capitaux nouveaux et non seulement pour le pétrole et pour l'industrie. Il n'aura pas non plus de peine à obtenir des avantages importants en Allemagne et en Italie. Plusieurs pays -d'après ce que me disent mes collègues étrangers- font la cour à l'Argentine car ils désirent accentuer de plus en plus leur présence sur ce marché. Bien que la situation économique argentine soit loin d'être bonne, on pense généralement qu'elle n'est pas trop mauvaise comparée à celle d'autres pays, qu'elle s'améliore et que plusieurs facteurs sont de nature à faire espérer que le pays se normalise. Plusieurs pays négocient donc avec Buenos Aires et des courants d'échanges s'établissent et se raffermissent. L'Allemagne déploie ici des efforts énormes; l'Italie et le Japon la suivent; d'autres pays se laissent remorquer par ceux que je viens de nommer.

Il vous appartient d'examiner ce qui nous reste à faire pour garder à notre exportation le marché argentin. Pour le moment on peut probablement sauver ce marché qui ne nous est ouvert que partiellement, par les méthodes pratiquées par nous jusqu'ici. Pour plus tard, vous verrez.

J'ajoute encore que d'après M. Gomez Morales la seule possibilité réservée aux propriétaires de capitaux anciens, de rentrer peu à peu en possession de leurs avoirs, consiste dans l'application de la Loi 14222 et de son Règlement: réinvestissement des intérêts et dividendes dont le produit est transférable au bout de deux ans, avec la possibilité de transférer peu à peu le capital au bout de dix ans. Vous connaissez à fond ces textes légaux et je n'y insiste pas.

Sans m'appesantir sur les détails de ma conversation avec le Ministre argentin sur ce point si épineux, je dois donc constater que nous devons abandonner très probablement l'idée de conclure bientôt un accord économique normal avec ce pays. Le pessimisme dont j'ai dû faire preuve lors de nos récentes conversations à Berne, n'est que renforcé par la situation que j'ai trouvée en rentrant ici.

Echange de marchandises.-

M. Gomez Morales n'a exprimé aucune surprise lorsque je lui ai déclaré que, vu ce qu'il venait de me dire quant à l'impossibilité de régler la question relative aux transferts financiers, il était impossible d'entamer des pourparlers tendant à la conclusion d'un accord. Il observa que cela ne nous empêchait point d'organiser quelques affaires de compensation. A quoi je retournai que l'Argentine avait un moyen beaucoup plus simple d'activer les échanges entre les deux pays, celui de distribuer purement et simplement des permis d'importation pour des articles suisses très utiles au pays, en publiant dans ce but les circulaires indispensables du Banco Central. M. Gomez Morales observa que malheureusement la Suisse ne produisait pas les articles dont l'Argentine avait un besoin urgent et qu'elle devait acheter surtout aux Etats Unis, en Allemagne et en Angleterre, comme l'équipement pour l'industrie pétrolière, pour les chemins de fer, pour les transports en général, etc.

Je répondis: 1) que nous étions en mesure d'exporter en Argentine des produits qui l'intéressent au plus haut degré; 2) que nous achetions en Argentine des céréales que nous pourrions fort bien nous procurer ailleurs, dans l'idée que l'Argentine achète aussi chez nous, outre l'indispensable, des articles moins essentiels; 3) que cela était d'autant plus naturel que l'Argentine possédait à Zurich, des fonds très importants uniquement destinés à l'achat de marchandises suisses et qu'il était plus que temps d'utiliser vu l'amélioration de l'économie argentine; 4) que nous ne pouvions plus comprendre, par exemple, que le Banco Central n'ait pas encore émis une circulaire pour les montres, alors que le Président m'avait assuré le 28 mai qu'il avait donné des indications dans le sens de laisser entrer un certain contingent de montres suisses au moins pour enrayer la contrebande et alors que le Banco Central avait autorisé une certaine importation de montres anglaises et françaises et des fournitures d'Israël (!). J'ajoutai que bien que le Banco Central soulignât le pur symbolisme de ces concessions, elles avaient répercuté chez nous comme une gifle et que le fait que la Banque Centrale venait d'autoriser l'entrée de champagne et de cognac en provenance de France, rendait encore plus intolérable l'ostracisme maintenu contre les montres suisses puisque l'Argentine fabrique du champagne et du cognac, mais pas des montres.

M. Gomez Morales me dit: "Organisons une opération de compensation pour un petit nombre d'articles de chaque côté et je suis d'accord d'y inclure les montres", mais il faut que la Suisse nous assure un pourcentage raisonnable en devises, car nous avons un besoin extrême de "dollars-arrangement-allemand" et de livres sterlings. On est devenu, en Suisse, plus dur que jamais envers nous. Lors de la discussion de la compensation proposée par M. Remorino à Berne, la Suisse avait offert, en devises libes, la somme ridicule d'un million. Cette affaire ne pouvait jamais aboutir."

J'évitai de contredire M. Gomez Morales sur ce dernier point car je ne désire pas discuter l'affaire Remorino qui m'a toujours semblé un enfant mort-né et que j'ai toujours jugée très peu intéressante pour nous (à part le contingent pour les montres), vu que presque tous les articles proposés pour l'exportation suisse figurent déjà dans les circulaires de la Banque Centrale. J'ai répondu à mon interlocuteur que bien qu'à notre avis les montres devraient faire purement et simplement l'objet d'une circulaire ordinaire de la Banque Centrale, vu l'état de la situation économique argentine (qui n'est pas bonne, mais que je donne pour excellente dans les conversations avec les Autorités argentines pour éviter qu'elles avancent des demandes basées sur la politique d'austérité), j'étais prêt à entendre les conditions auxquelles l'Argentine serait prête à nous octroyer enfin un contingent pour les montres.

M. Gomez Morales me déclara qu'il chargeait son bras droit M. Scarpatti, de me soumettre une proposition à bref délai. Je suppose qu'on nous proposera de nouveau une compensation. Si elle est raisonnable et réellement limitée à un très petit nombre d'articles, elle pourra peut-être nous intéresser. M. Gomez Morales m'a prié de n'en dire rien à personne, même pas à Berne (!) tant que les choses ne seront pas suffisamment avancées. Comme vous le voyez, la confiance règne. Il ne faudrait donc pas en parler à M. Remorino. Je n'ai pas voulu prendre d'emblée une position négative, vu mon extrême désir d'arriver à obtenir quelque chose pour les montres, surtout au moment où des négociations commerciales normales paraissent devenir de plus en plus problématiques et cela non seulement parce que l'Argentine ne veut, ou ne peut pas régler le point relatif aux transferts financiers, mais aussi vu l'âpreté avec laquelle elle "exige" la libération des fonds qu'elle a cumulés dans certains pays. Les communications que vient de me faire à ce sujet le chef de la délégation

- 5 -

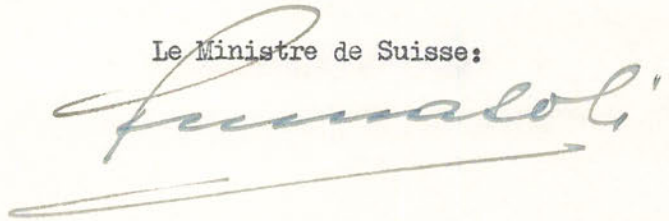
belge (que je connais depuis des années) sont de nature à me faire douter de l'utilité d'entamer des pourparlers même en marge du problème financier. Nous devons ~~ce me semble~~ travailler de toutes nos forces pour obtenir de plus en plus de circulaires de la Banque Centrale, indépendamment de l'opportunité ~~que j'étudie sans cesse~~ d'ouvrir ou non, un jour, des négociations. Sur ce point, une réponse serait aujourd'hui prématurée.

Je reviendrai sur ces questions aussitôt que je connaîtrai les propositions de M. Gomez Morales. Entretemps j'essaye de voir aussi le Ministre Revestido, président de la Banque Centrale pour tenter d'obtenir malgré tout une circulaire sur les montres, ce que je préférerais à une proposition de compensation, même très réduite.

Je me dispense de vous exposer les arguments par lesquels M. Gomez Morales a tenté de me convaincre que le capital suisse a tort de ne pas s'intéresser à l'Argentine, dont l'avenir économique sera brillant. Notre réponse officielle est facile et toujours la même: qu'elle soit juste, je n'en sais rien: nos banquiers savent sans doute ce qu'ils doivent faire. Je me suis rendu compte une fois de plus que notre seul moyen véritable de pression sur les Autorités argentines est celui des devises libres. Le fait que la Suisse regorge de capitaux qui aideraient puissamment le développement industriel de ce pays, est certainement important par rapport à l'intérêt que la Suisseveille auprès de ce Gouvernement, mais certes pas décisif.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fumalot', with a long horizontal flourish underneath.